

**Réunion du conseil scientifique de la
Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale**

-

Jeudi 20 septembre 2012

Bibliothèque Nationale de France – salle du Belvédère – 14h45

Présents :

M. Antoine PROST, président du conseil scientifique

Mmes Valérie HANNIN, Agnès MAGNIEN, Isabelle NEUSCHWANDER, Marie-Noëlle POLINO, Valérie TESNIERE,

MM. Jean-Paul AMAT, Stéphane AUDOIN-ROUZEAU, Rémy CAZALS, Jean-François CHANET, François COCHET, Olivier FORCADE, Robert FRANK, Thierry GRILLET, Frédéric GUELTON, David GUILLET, John HORNE, Gerd KRUMEICH, Yves LE MANER, André LOEZ, Raphael MULLER, Philippe NIVET, Nicolas OFFENSTADT, Laurent VEYSSIERE, Arndt WEINRICH, Jay WINTER, Joseph ZIMET, David ZIVIE.

Excusés :

Mmes Annette BECKER, Elise JULIEN, Stéphanie PRECIOZO, Anne RASMUSSEN.

MM André BACH, Alain BERGOUNIOUX, Bernard MARIS, Hew STRACHAN, Laurent WIRTH.

*

M. Thierry GRILLET, directeur du développement culturel de la Bibliothèque Nationale de France (BNF), souhaite la bienvenue au conseil. La BNF est d'ores et déjà fortement engagée dans les préparatifs du Centenaire, par sa participation au conseil d'administration de la Mission du Centenaire, et par la préparation d'une grande exposition sur la Première Guerre mondiale, coproduite avec le ministère de la Défense, prévue au printemps 2014.

M. Antoine PROST, le remercie d'accueillir la première réunion du conseil scientifique. Il remercie également les participants pour leur présence et se félicite que le nombre d'absents reste assez limité. Après un tour de table, il excuse les deux représentants de l'Inspection générale de l'Education nationale, MM. Laurent WIRTH et Alain BERGOUNIOUX, retenus par un séminaire de l'Inspection générale, ainsi que les autres absents.

Il aurait souhaité réunir le conseil scientifique avant les congés d'été mais il a préféré, en accord avec le président du conseil d'administration de la Mission du Centenaire et avec son directeur général, d'attendre que le nouveau gouvernement ait validé son statut et son rôle. Mais si le groupement d'intérêt public est désormais confirmé dans ses missions et le conseil scientifique n'a pas été remis en question dans sa composition ou sa fonction. Le gouvernement a souhaité son avis scientifique sur le programme des commémorations ; cet avis fera l'objet d'une discussion lors de la première partie de la réunion, après la présentation par le directeur général de la Mission du Centenaire, M. Joseph ZIMET, du programme commémoratif prévisionnel qu'il a proposé.

A. PROST aurait souhaité pouvoir annoncer la création d'un groupe de travail chargé de mettre en ordre les conclusions de cette discussion, mais il n'est pas en mesure de le faire. Il demande au conseil scientifique de lui faire confiance pour constituer ce groupe, dans l'équilibre et la rigueur qui s'imposent. Il indique que le Gouvernement paraît enclin à tenir compte de l'avis des scientifiques sur le programme commémoratif. Mais le conseil n'a évidemment pas vocation à dire au Gouvernement quel devrait être le message porté par la commémoration. En revanche, il est dans son rôle en lui disant si les messages qu'il entend faire passer durant la commémoration sont historiquement pertinents, ou s'ils constituent une entorse à la vérité historique.

Au cours de la deuxième partie de la réunion, A. PROST souhaite que le conseil s'organise pour travailler collectivement de façon efficace, probablement à travers des groupes de travail dont il conviendra de définir la composition et le mode de fonctionnement. Les commémorations du Centenaire seront très importantes, quoi que fasse l'Etat, car la société civile ne l'attendra pas pour organiser ses propres manifestations. Le Centenaire verra ainsi fleurir des commémorations venues d'en bas ou du dehors, sur lesquelles il devra donner un avis. Il devra également animer le débat autour du Centenaire, afin d'éviter que les mêmes idées telles que la « mort de masse », la « guerre civile européenne », etc. ne soient inlassablement répétées, même si ces idées ne sont pas fausses. Son travail sera donc important et il doit s'organiser pour le faire.

M. Joseph ZIMET, à l'invitation du président, rappelle que le Gouvernement a souhaité que le conseil scientifique s'exprime sur le contenu du rapport de préfiguration qu'il a remis au mois de septembre 2011 au Président de la République, document intitulé « Commémorer la Grande Guerre : propositions pour un centenaire international, 2014-2020 ». Ce rapport, rédigé il y a un an, présente un visage déjà ancien des préparatifs du Centenaire. Le rythme s'est en effet accéléré depuis, en particulier dans les territoires de l'arrière-front, qui comblent partiellement leur retard sur les « départements du front » précocement mobilisés. Cependant, les fondamentaux qui sous-tendaient ses analyses de 2011 lui semblent n'avoir pas véritablement évolué et l'approche retenue initialement ne lui paraît pas avoir été modifiée en profondeur.

J. ZIMET est heureux de présenter son rapport aux membres du conseil scientifique. Il a souhaité dès le départ la création d'un conseil scientifique actif et indépendant, engagé aux côtés de la Mission du Centenaire mais exerçant pleinement ses prérogatives d'organisme indépendant, apte à porter des jugements sur l'action de la Mission. En outre le président du conseil scientifique est membre de droit du conseil d'administration de la Mission du Centenaire, où il peut donc faire entendre la voix du conseil scientifique. C'est une grande marque de confiance de la part du Gouvernement

que d'avoir souhaité une expertise indépendante des propositions de la Mission par le conseil scientifique.

Il résume ensuite les grandes orientations de son rapport et les options méthodologiques qu'il a retenues. Il a identifié cinq enjeux structurants pour le Centenaire :

- un enjeu international. La France aura la responsabilité d'accueillir pendant près de cinq ans, les représentants officiels et les familles des combattants de tous les anciens pays belligérants de la Première Guerre mondiale ; le Centenaire devrait également favoriser les coopérations internationales entre la France et les anciens pays belligérants, en particulier des coopérations décentralisées pour les collectivités territoriales françaises ; enfin, il favorisera des coopérations culturelles internationales et mobilisera le réseau culturel extérieur de la France.

- un enjeu pédagogique. Le Centenaire sera la première commémoration décennale de la Grande Guerre sans la présence de témoins, ce qui justifie un effort particulier de transmission, d'explication historique et de pédagogie. D'où la présence de trois professeurs d'histoire au sein de la Mission du Centenaire, et la volonté du ministère de l'Éducation nationale d'élaborer un plan d'action pour le Centenaire.

- un enjeu de valorisation culturelle. La mémoire de la Grande Guerre s'affirmera fortement dans le paysage culturel marchand et non marchand, à compter de 2014. Quoi que fasse le Gouvernement, les acteurs culturels – services d'archives, musées, éditeurs, producteurs audiovisuels, medias, etc. - produiront une commémoration culturelle qui dessinera les contours d'une véritable saison culturelle en 2014.

- un enjeu mémoriel. La mémoire de la Grande Guerre est profondément enracinée dans chaque famille française. Par sa résonance forte, par l'intensité du lien mémoriel dans les familles des descendants des huit millions de soldats mobilisés, le Centenaire ressemblera, d'une autre façon au Bicentenaire de 1989.

- un enjeu de développement économique et touristique pour les collectivités territoriales, en particulier celles du champ de bataille. Depuis plusieurs années, elles préparent en effet le rendez-vous du Centenaire et y consacrent des sommes importantes, justifiées par l'entretien et la mise en valeur de leurs patrimoines mémoriels mais aussi par la volonté d'accueillir visiteurs et touristes. Ceci explique la forte mobilisation de tous les acteurs de la filière touristique française pour la préparation du Centenaire, sous la houlette notamment du GIE Atout France.

J. ZIMET expose ensuite les difficultés que soulève une organisation cohérente du programme commémoratif : comment organiser, de façon cohérente, intelligible, et responsable en matière de finances publiques, un cycle de plus de quatre années de commémorations ? Comment traiter la complexité de la durée du cycle mémoriel ?

Ces interrogations ont conduit au choix de faire porter, dans un premier temps, l'effort principal sur l'année 2014. Il a été motivé par plusieurs considérations. D'abord, le réalisme budgétaire. Ensuite, le risque de lassitude entraîné par une commémoration soutenue durant plus de quatre années. Enfin la nécessité réaliste de prendre en compte ce qui se passera en 2014, avec la production d'une offre culturelle très significative dès Noël 2013, marché particulièrement visé par les éditeurs. Les acteurs du paysage culturel ont identifié 2014 comme le temps fort de la commémoration et l'on devait prendre en compte cet élément. Cependant, cette offre culturelle très dense ne porte pas sur la seule année 1914, et l'on ne peut donc cantonner les commémorations de l'année 2014 aux seuls événements de l'année 1914. Aussi, de même que toute la Révolution

française a été commémorée dans la seule année 1989, il a proposé, pour débiter le cycle, une commémoration de toute la séquence 14-18 dès l'année 2014. Enfin, le choix d'une commémoration forte dès 2014 correspond au souhait de placer la France dans une forme de « leadership » dans le paysage mondial du Centenaire, la France étant d'une certaine façon l'épicentre du conflit mondial durant plus de quatre années.

Ces éléments l'ont conduit à découper le cycle du Centenaire en trois séquences distinctes : un premier acte, décrit précédemment, conçu comme une véritable « ouverture », exposant durant la première année, en 2014, l'ensemble des thèmes du cycle long du Centenaire. Un second temps, itinérant, décentralisé, international, suivrait la topographie et la chronologie du champ de bataille, de 2015 à 2018, en passant par l'Artois, la guerre des mines, les combats de montagne dans les Vosges, la Somme, Verdun, le Chemin des Dames, Vimy, l'arrivée en France des Américains, etc. Cette seconde séquence reposerait principalement sur une coproduction entre l'Etat et les territoires, avec un appui fort de l'Etat aux collectivités territoriales, qui proposeront des actions emblématiques pour leurs centenaires respectifs. Enfin, une troisième séquence viendrait clore en 1918 le cycle du Centenaire, avec la commémoration par l'Etat de la fin du conflit et de l'armistice de 1918.

En conclusion, J. ZIMET présente ses suggestions pour la trame commémorative de 2014. Au milieu du foisonnement d'initiatives culturelles et associatives, la politique de mémoire de l'Etat, devrait s'identifier et s'incarner dans six rendez-vous :

- La date symbole du 28 juin 2014, pourrait servir de support à un événement culturel européen à Sarajevo, en Bosnie-Herzégovine.
- Le 14 juillet 2014 permettrait à la France d'inviter, comme ils s'y attendent, ses partenaires étrangers, l'ensemble des anciens pays belligérants de la Grande Guerre, alliés et ennemis d'hier, qui pourraient défiler tous ensemble sur les Champs Elysées afin de rendre hommage à tous les morts et toutes les victimes de la Première Guerre mondiale.
- Le 31 juillet 2014 commémorerait l'assassinat de Jean Jaurès, pour illustrer la difficulté à laquelle les socialistes européens furent confrontés durant l'été 1914 et leur ralliement aux politiques d'« union sacrée » dans un cadre national.
- Le début du mois d'août devrait être marqué par un événement national, pour commémorer le début de la guerre et des mobilisations européennes, selon des modalités à définir.
- Début septembre, la bataille de la Marne sera certainement commémorée d'une façon ou d'une autre. On pourrait envisager un déplacement présidentiel, comme ce fut le cas en 1964.
- Le 11 novembre est incontournable. Pour symboliser l'hommage rendu aux morts de la guerre, la panthéonisation de l'écrivain combattant Maurice Genevoix avait été proposée.

En conclusion, J. ZIMET souligne que son travail s'est largement inspiré du réel. Son rapport, assez descriptif, prend en compte l'engagement précoce des acteurs culturels dans la préparation du Centenaire, la mobilisation des collectivités locales et l'intérêt grandissant des familles. Le centenaire de la Première Guerre mondiale sera un rendez-vous patrimonial, international et enfin paradoxal, puisqu'il donne à voir les Etats-Nations dans leur forme la plus aboutie d'il y a un siècle, alors même que la double démarche de construction européenne et de décentralisation des pouvoirs affaiblit la toute puissance de l'Etat-nation.

A. PROST remercie J. ZIMET de son exposé et ouvre la discussion.

M. Robert FRANK s'associe à ces remerciements. L'architecture générale du projet lui semble bien pensée et le parti pris d'insister sur la dimension internationale du Centenaire lui paraît intéressant, de même que le jeu d'échelles proposé, des territoires à l'intérieur de la France vers le plan international. La France jouera un rôle central dans le Centenaire, mais elle a intérêt à le jouer en se méfiant de tout « francocentrisme ». Au concept de « rayonnement » qu'il juge obsolète, il préfère le concept, d'« interactivité ». Cette interactivité sera précisément au cœur des relations avec les pays tiers suscitées par le Centenaire. Il convient sans doute d'aller plus loin en s'interrogeant sur l'impact de l'événement sur les Européens et l'Europe. Les années 1920 n'auraient pas été un moment d'engouement européen pour les élites européennes sans la Grande Guerre. Il convient aussi de ne pas oublier l'engrenage de la mobilisation austro-hongroise à la mobilisation russe, ni les débats intéressants sur le droit ou la neutralité de la Belgique.

M. Gerd KRUMEICH a relu avec intérêt le rapport de J. ZIMET, et il a été impressionné par l'expansion de la mémoire de la Grande Guerre, avec la multiplicité des initiatives dans le monde entier, bien résumées dans le rapport. Il souhaite évoquer deux problèmes. En premier lieu, vouloir montrer toute la guerre de 14-18 dès 2014 est la dénaturer. La guerre de 1914 n'a rien à voir avec celle de 1918. En effet, ceux de 1914 ne se seraient pas engagés s'ils avaient pu imaginer Verdun et la Somme. Comment, ainsi, faire valoir cette évidence, si l'on commémore tout en même temps ? Il souligne l'intérêt qu'il y aurait à introduire une nuance, afin d'indiquer ce développement, dès le départ. Il indique que pour lui et la majorité des historiens allemands, par le désintérêt envers la dimension commémorative de la Première Guerre mondiale fait problème. Pour lui, la question consiste à réfléchir sur la façon d'introduire l'échelonnement nécessaire dans la narration de la guerre. Sur un autre plan, il insiste sur l'intérêt de redécouvrir les différentes sensibilités nationales qui existent autour de la Première Guerre mondiale, en particulier en Europe de l'Est, où le souvenir de la guerre a été étouffé durant plus de soixante-dix ans.

A. PROST approuve G. KRUMEICH ; la commémoration de toute la guerre dès 2014 pose en effet un vrai problème.

Mme Isabelle NEUSCHWANDER s'interroge sur l'organisation du calendrier commémoratif au niveau européen. Elle pointe la difficulté de parvenir à conjuguer harmonieusement les niveaux national, européen et international.

J. ZIMET précise qu'il n'existe pas de gouvernance européenne ou mondiale pour la commémoration du Centenaire. Si cette commémoration est en effet mondialisée, les manifestations restent préparées dans un cadre strictement national. Chaque pays conduit son propre agenda au rythme et au gré de son intérêt et de la volonté politique de son Gouvernement. Le Gouvernement flamand a alloué une somme de 15 millions d'euros pour le Centenaire, qui constitue pour lui un enjeu politique majeur. En Australie, le Gouvernement a également mis en place une organisation et un calendrier qui accompagne le Centenaire, de 2014 à 2018. Il ne faut pas attendre de coordination internationale pour le Centenaire, qui ne fera pas l'objet de réunions au siège de l'ONU. Le travail de coordination internationale autour du Centenaire restera effectué dans un cadre informel. La France a proposé une première réunion de travail informelle, le 11 avril 2012, à Paris. En définitive, pour le Centenaire, chaque pays proposera – ou pas –

des événements internationaux, qui seront organisés par les pays hôtes. Dans l'intervalle, se tiendront des réunions d'échange d'informations.

A. PROST souligne que la guerre de 1914 ne débouche pas directement sur la construction européenne, mais sur la Société des Nations (SDN). Cela rend difficile de mettre ensemble 14 et 18, car d'une certaine façon, 1914 signifie l'apogée de la nation alors qu'à la fin de la guerre, en 1918, l'affrontement des nations a conduit à de tels massacres que l'on éprouve le besoin d'une organisation internationale. Par conséquent, c'est davantage la SDN qui sort de la Grande Guerre, que l'Europe. Or la SDN n'est pas d'actualité le 2 août 1914. Personne n'imagine, le 2 août 1914, qu'il y ait quelque sens que ce soit à une organisation internationale.

Il demande ensuite à J. ZIMET de développer les événements de la trame de l'année 2014, car le sens de la commémoration dépend moins de la date que de ce que l'on met dans la date. Si l'on fait une commémoration à Sarajevo, il ne s'agira pas d'une commémoration française mais européenne. Si l'on invite les anciens pays belligérants à défilé le 14 juillet, cela revêt une dimension internationale, mais cela ne suffit pas. Il conviendrait donc de développer davantage le contenu de chacun des événements mémoriels proposés.

M. Rémy CAZALS distingue le fait d'étudier la guerre, qui est le registre des historiens, et le fait de commémorer la guerre, qui n'est pas tout à fait de leur domaine. L'ouverture européenne à Sarajevo est un événement d'ordre diplomatique, où les historiens ont peu à dire. En ce qui concerne le défilé du 14 juillet 2014, il ne voit pas quels conseils il pourrait donner pour son organisation. Il aime beaucoup Maurice Genevoix, mais beaucoup moins les panthéonisations, et il estime qu'il vaudrait mieux laisser l'écrivain dormir là où il se trouve. En revanche, les historiens sont plus à même d'intervenir sur les autres dates, sur ce qui a précédé et suivi la mort de Jean Jaurès, sur les mobilisations, ainsi que sur la bataille de la Marne.

Le rapport de préfiguration de J. ZIMET comportait également des projets tels que la numérisation des archives individuelles de la Première Guerre mondiale (registres matricules), qu'il conviendrait d'encourager, et une commission de réflexion sur la question des fusillés de la Grande Guerre, sujet qu'un certain nombre de membres du conseil scientifique connaissent bien. En conclusion, il revient sur la nécessité de distinguer les deux actions : les historiens ont compétence pour mener des études historiques, mais pas nécessairement pour réfléchir sur des commémorations de type diplomatique ou étatique.

M. Jay WINTER est d'un avis différent. Etudier la manière dont les Turcs et les Australiens commémorent ensemble Gallipoli n'est pas pour lui un sujet exclusivement diplomatique, c'est aussi de la recherche. L'enjeu se situe entre la recherche historique et la diplomatie. L'acte même de commémorer est un phénomène qui doit intéresser les historiens.

A la différence de Pierre NORA, il ne voit pas de séparation radicale entre mémoire et histoire. Pour lui, la particularité de la France réside sur le champ de bataille. En France, il est possible d'étudier la guerre sur les lieux même où elle a été conduite. C'est pourquoi les Britanniques organisent leurs commémorations dans les cimetières militaires à l'étranger - à Ypres, ou dans la Somme - et non en Grande-Bretagne. La géographie des commémorations est donc un enjeu essentiel de la commémoration.

M. Philippe NIVET souhaite des précisions sur la troisième phase du Centenaire, l'année 2018 et la commémoration de l'armistice de 1918. Comment s'articulent le premier cycle du Centenaire, avec son point d'orgue du 11 novembre 2014, et le 11 novembre 2018, où l'Etat reprendrait la main après le cycle itinérant de 2015-2018.

M. Nicolas OFFENSTADT souligne que les collectivités territoriales, en particulier les conseils généraux, organiseront de très importantes commémorations autour de leurs batailles. C'est évident pour les batailles de Verdun et de la Somme, en 2016, mais aussi du Chemin des Dames, en 2017. Le 90^e anniversaire de cette bataille avait déjà donné lieu à de très importantes commémorations dans l'Aisne. La progressivité de la guerre sera marquée par les commémorations décentralisées des collectivités territoriales, qui n'attendent pas l'Etat pour organiser leurs commémorations. On l'a bien vu lors du 90^e anniversaire de la Première Guerre mondiale : chaque département a mis l'accent sur la ou les batailles intéressant son territoire. On peut anticiper, à cet égard, que le Centenaire mettra aussi en lumière des batailles jusqu'à présent peu mises en valeur au plan mémoriel, telles que l'Artois ou la Champagne. L'engagement des collectivités pour commémorer les grandes étapes de la guerre répond ainsi aux difficultés de l'anachronisme. La gestion du temps sera d'une certaine façon prise en compte par les collectivités territoriales. D'où la question de l'articulation du conseil scientifique avec ces commémorations décentralisées portées et financées par les collectivités territoriales. Quel sera le rôle du conseil scientifique et de l'Etat dans le processus de soutien aux commémorations décentralisées ?

A. PROST lui répond que le conseil scientifique devrait avoir son mot à dire, mais sur un mode qui ne soit pas perçu comme autoritaire. Au-delà du processus de labellisation des projets émanant du terrain, qui suppose un choix assez simple – on labellise ou pas –, il souhaite une action d'enrichissement et de mise en réseau par le conseil scientifique des projets territoriaux, qui n'ont pas nécessairement quelque chose à apprendre du niveau central. Les collectivités entretiennent des liens entre elles, et savent beaucoup de choses, mais elles ne savent pas tout. Le rôle du conseil scientifique est d'assurer cette fonction d'information et de circulation des informations vis-à-vis des collectivités territoriales, mais aussi des producteurs de documentaires historiques, des organisateurs de colloque, et de façon générale aux organisateurs de tout projet en lien avec le Centenaire.

M. Frédéric GUELTON formule deux remarques sur le rôle de l'Europe de l'Est dans la commémoration. En premier lieu, un événement scientifique à Sarajevo lui paraît nécessaire. A l'occasion d'un récent déplacement à Belgrade, il a constaté l'inquiétude des Serbes de se voir accusés d'être responsables de la guerre. Un événement scientifique à Sarajevo permettrait de prendre en compte d'une part les rythmes successifs, les décalages et les cassures de l'Histoire, de façon non linéaire, et d'autre part des regards différents sur l'événement « Première Guerre mondiale ». Dans la mesure où les commémorations envisagées sont bi- et multi-nationales, l'année 1920 lui paraît moins bonne année que 2021 ou 2023 pour mettre un terme à la commémoration, car, en réalité, on fait encore la guerre en 1920.

M. Olivier FORCADE souscrit aux différents piliers thématiques qui ont été présentés, mais il voudrait que la production scientifique et la fabrication des savoirs nouveaux, soit plus attentivement examinée. Le temps de la commémoration pourrait facilement coïncider avec celui de la recherche. Il s'interroge donc sur la manière de placer au

centre de la commémoration le temps scientifique de la recherche, dans une temporalité un peu longue, de quatre à cinq années, entre 2014 et 2018. Il s'interroge ensuite sur la place que peuvent tenir dans la commémoration les acteurs et les opérateurs de la recherche que sont les grands établissements et les universités. Quelles actions faudrait-il mener pour créer du réseau entre les activités scientifiques françaises et étrangères. Il lui semble possible d'échapper de façon spontanée et immédiate à une logique commémorative purement nationale.

Mme Agnès MAGNIEN rappelle que les collectivités territoriales seront d'autant plus enclines à travailler avec le conseil scientifique et à solliciter ses avis qu'elles pourront en espérer un retour tel qu'un label ou une subvention. Il serait en outre intéressant de prolonger jusqu'au monde contemporain la portée et la signification de chacun des événements commémoratifs proposés, pour éviter de les voir ces de façon statique ou trop étriquée.

M. André LOEZ intervient sur la question du calendrier commémoratif, afin de pointer les difficultés.

- Si la date du 28 juin 14 paraît centrale, elle est aussi porteuse de difficultés et de risques, notamment en raison du choix de Sarajevo. Le passé récent de la Bosnie-Herzégovine peut entrer en résonance avec les questions du déclenchement de la guerre, de manière pernicieuse ou au contraire de manière plus stimulante. Il s'interroge en outre sur le statut des puissances invitantes d'un tel événement européen, à Sarajevo. Cette question est de la responsabilité des diplomates, mais elle est importante. Enfin, il convient d'être attentif au risque de rouvrir des désaccords, des blessures, des enjeux mémoriels très lourds à manipuler. Il serait prudent de s'interroger pour désamorcer les difficultés en amont, ou les traiter avec une distance suffisante.

- Une deuxième difficulté est liée à l'année 1919, et à la façon dont le souvenir de cette année sera organisé. Là aussi, la commémoration risque de soulever des difficultés mémorielles et de désaccords politiques potentiellement lourds. Il convient d'y réfléchir très en amont afin d'être capable d'y répondre.

- En troisième lieu, le moment des mobilisations, au début du mois d'août 1914. Il était question initialement d'envisager une commémoration très décentralisée, prenant en compte le fait que, pour une grande partie d'entre eux, les gens sont en congés, et que cette commémoration décentralisée peut être un moment d'appropriation du Centenaire, à l'inverse des traditionnelles formes codifiées et solennelles telles que le Panthéon ou le défilé militaire du 14 juillet. Une commémoration décentralisée dans chaque commune, revenant sur le moment de l'affiche et de la mobilisation des hommes, permettant aux vacanciers de s'approprier cette mémoire, lui paraissait une piste très riche du rapport de préfiguration.

M. Jean-Paul AMAT évoque la question des calendriers commémoratifs qui s'établissent dans un cadre national et des manifestations élaborées ou ébauchées dans un cadre européen. Un calendrier à deux étages se dessine, avec la difficulté de trouver une articulation entre les deux et d'en suivre les évolutions dans le temps. Il interroge J. ZIMET sur les mesures et les outils méthodologiques qui peuvent être envisagés pour que le conseil scientifique accompagne de façon satisfaisante ce processus.

J. ZIMET lui répond qu'aucune structure de coordination n'est officiellement en charge de ce travail, qui reste par conséquent très informel. Aucune gouvernance internationale

des commémorations n'est prévue. La seule méthode viable reste donc l'échange d'information.

Mme Valérie TESNIERE pense que le calendrier commémoratif aura un impact sur les différents publics s'il est accompagné, de façon claire, par autre chose. Une commémoration est en effet assez connotée dans l'esprit du grand public, et on risque des effets de saturation, particulièrement auprès des plus jeunes. Il faut les éviter si l'on souhaite réussir la commémoration. Il serait donc utile de mettre en avant, autour de chaque événement commémoratif, des corpus de sources qui seraient contextualisés et mis à la disposition du plus grand nombre, afin de rendre plus sensible la compréhension de la guerre. Les techniques actuelles, notamment numériques, et l'expertise du conseil scientifique permettent d'éclairer le contexte des événements. Les utiliser éviterait de se cantonner au seul aspect médiatique des commémorations.

A. PROST fait le point de la discussion :

- Un premier consensus se dessine autour de l'idée que la commémoration majeure doit avoir lieu en 2014, car l'on peut faire confiance aux collectivités territoriales pour que les épisodes de 1915, 1916 et 1917 fassent l'objet de commémorations géographiquement situées à l'emplacement le plus pertinent. Le problème de la date terminale de la commémoration reste en revanche un problème : faut-il s'arrêter en 2018 ou en 2019 ?

- Un second consensus reconnaît que commémorer toute la guerre de 14-18 en 2014 pose un problème : comment ouvrir la commémoration de l'année 1914 sur ce qui se passe après ?

- Enfin, les membres du conseil scientifique semblent d'accord sur les dates commémoratives de l'année 2014, quoique la profondeur de ce troisième consensus ne soit pas encore totalement établie. Si les dates commémoratives sont identifiées, le contenu à donner à chacune ne l'est pas encore.

M. John HORNE trouve qu'il serait pertinent d'encourager des actions scientifiques faisant le lien avec les commémorations envisagées. De nombreux projets scientifiques sont d'ores et déjà engagés ; les lier aux commémorations permettrait un enrichissement mutuel.

Il partage les doutes d'autres membres du conseil scientifique sur une commémoration le 28 juin 1914 à Sarajevo, car il s'agit d'un endroit extrêmement sensible. En revanche, il juge intéressante la proposition d'un défilé du 14 juillet qui rassemblerait la dimension nationale et internationale de la commémoration. Toutefois, d'un point de vue scientifique, les nations qui sont parties en guerre étaient alors des Empires et non des nations. Inversement, inviter l'ensemble des nations nées de la guerre, par exemple les Tchèques, les Slovaques, les Irlandais, les Polonais, etc., rappelle davantage la fin que le début de la guerre, et place donc 1918 dans 2014. En outre, la place des vétérans et des handicapés qui avaient participé au défilé de la victoire de 1919, rappelant le prix humain de la guerre, est un élément important qui ne devrait pas être oublié.

J. ZIMET répond à John HORNE sur la dimension scientifique de la commémoration. On peut tout à fait espérer une historicisation des commémorations et les pouvoirs publics disposent de techniques pour donner aux commémorations un environnement scientifique. La direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA) du ministère de la Défense, en charge des commémorations, pratique cela de longue date en proposant des outils pédagogiques, scientifiques et culturels autour des

commémorations. L'exemple du département de l'Aisne est également intéressant : il a su conjuguer une mise en valeur scientifique de sa mémoire avec des commémorations grand public lors des grands anniversaires de l'offensive du Chemin des Dames.

Quant à la dimension scientifique du Centenaire, il distingue plusieurs cercles concentriques. Tout d'abord les actions de recherche d'ores et déjà lancées, à Péronne, Oxford, Cambridge ou au CRID 14-18, avec des colloques, des publications, des journées d'études, etc. A cet existant, on pourrait imaginer d'ajouter des initiatives scientifiques greffées sur les événements commémoratifs. Viennent ensuite les initiatives qui seront prises à l'étranger, au sein de notre réseau d'action culturelle. La Mission disposera bientôt d'un instrument de labellisation permettant de distinguer et d'appuyer des actions ou des projets scientifiques portés par des tiers, territoires ou associations. Le conseil scientifique aura son mot à dire sur la labellisation de ces productions scientifiques et culturelles.

R. FRANK voit le risque de saturation d'une commémoration étalée sur quatre années. Il comprend donc le choix de porter l'effort commémoratif principal sur 2014. Mais il est également sensible au risque de dénaturation que comporte une telle concentration sur la première année de la commémoration. Il serait intéressant, de ce point de vue, de réfléchir à des actions scientifiques pour les années post 2014. D'autre part, la mémoire savante, celle des chercheurs, participe aussi à la mémoire publique. Le conseil scientifique pourrait entreprendre une réflexion sur l'espace et le temps de la commémoration, et donc sur son sens. Il évoque les Tchèques et des Polonais, dont les Etats ont été créés à la fin du premier conflit mondial. Demander à ces pays de défilé le 14 juillet 2014 n'a pas la même signification qu'un défilé en 2018 ou en 2019.

M. David GUILLET indique que la meilleure façon de répondre à l'asymétrie des calendriers commémoratifs et des situations qui existent dans chaque pays, ou la guerre débute, se déroule, et finit selon des modalités fort différentes d'un pays à l'autre, serait peut-être d'amener chaque pays à mieux connaître les calendriers des autres pays. Citant l'exemple des pays Baltes, il souligne que dans ces pays, nés de la Première Guerre mondiale, la commémoration de la Grande Guerre est, d'une certaine façon, quotidienne. La question se pose d'une tout autre manière dans les Balkans.

Il souligne l'intérêt pour le conseil scientifique de mieux connaître la signification de la guerre et son calendrier commémoratif dans les pays qui nous entourent et qui la vivent de façon différente, entre vainqueurs et vaincus. Il souhaite des partages et des échanges dans d'autres pays sous des formes diversifiées, c'est-à-dire pas exclusivement sous des formes commémoratives classiques, mais sous forme d'échanges, de diffusion et de vulgarisation d'informations. Il serait utile par exemple de savoir ce que signifie la Première Guerre mondiale pour la Hongrie ou pour les pays Baltes. Le *Deutsches Historisches Museum* de Berlin prépare une exposition sur le postulat affirmé et revendiqué d'une très mauvaise connaissance de la Première Guerre mondiale par la population allemande et de l'hypothèse d'une forme d'occultation de cette guerre dans la conscience allemande par la Seconde Guerre mondiale. Cette approche est différente de celle de la France et il serait intéressant de partager ces différences d'approches.

Gerd KRUMEICH, bien que J. ZIMET ait déjà répondu en partie à ses interrogations, souhaite néanmoins savoir ce que le Gouvernement français attend précisément de la part du conseil scientifique de la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale. Veut-il une présence significative du conseil dans l'accompagnement des initiatives

locales ? Par ailleurs, il pose la question des moyens financiers disponibles pour la commémoration.

A. PROST lui répond que le Gouvernement ignore peut-être certains des enjeux historiques des commémorations, par exemple ceux que soulève la participation des Tchèques ou des Baltes au défilé du 14 juillet ou la commémoration qui se prépare à Sarajevo. L'avis du conseil scientifique peut lui être utile. Par ailleurs, comme l'indiquait V. TESNIERE, il est important de mettre en face de chacun des événements commémoratifs, des éléments pour les nourrir : des sources, des documents de référence, des indications bibliographiques. En outre, le conseil scientifique peut avoir un rôle de vigie sur la production scientifique que suscitera la commémoration. Celle-ci entraînera un « déluge » de volumes sur la Guerre de 1914, sur lesquelles il conviendra de donner un minimum d'informations. Le rôle du conseil scientifique ne se réduit donc pas à donner des avis au Gouvernement.

M. Stéphane AUDOIN-ROUZEAU souhaiterait faire entendre une voix un peu discordante. Il s'interroge même sur le concept de la commémoration. Il a lu le rapport de J. ZIMET, qu'il juge de grande qualité, mais il s'interroge néanmoins sur le concept commémoratif ; la comparaison avec le Bicentenaire de la Révolution Française ne lui paraît pas pertinente. Le Bicentenaire était selon lui le cadre dans lequel les Français commémoraient le socle de leur citoyenneté. La commémoration de la Première Guerre mondiale est celle du désastre du premier XX^e siècle. Il conviendrait donc de s'interroger sur ce que signifie la commémoration d'un désastre absolu de longue durée, qui dépasse de très loin l'année 1918. La réflexion n'a pas été suffisamment poussée sur ce terrain.

S. AUDOIN-ROUZEAU estime qu'il faudrait éviter de commémorer l'événement simplement parce que qu'il convient de le commémorer, ou que l'année 2014 le commande en quelque sorte. Ainsi, le projet de commémoration à Sarajevo paraît séduisant au premier regard, mais les difficultés et les problèmes apparaissent au deuxième regard, et les choses s'aggravent encore au troisième. Sarajevo signifie en effet le retour de la guerre en Europe au début des années 1990. C'est le siège de Sarajevo et l'impuissance des nations européennes ; le taire c'est, d'une certaine façon, entériner le déni d'une défaite diplomatique, militaire, et morale absolue des nations européennes.

En dernier lieu, il rappelle qu'à l'issue des commémorations du Bicentenaire, le sujet avait paru épuisé au plan de la recherche. Il ne souhaite pas, à cet égard, qu'après cinq années de rouleau compresseur commémoratif, ce qui est long, on découvre que le sujet « Grande Guerre » a été entièrement épuisé. Il le regretterait.

J. WINTER souhaite que la commémoration soit l'occasion d'un renversement de perspective entre le front de l'Ouest et le front de l'Est. Peu est fait pour mieux connaître et valoriser les sources qui existent en Pologne, en Bulgarie, en Roumanie, en Russie, dans les pays Baltes, pour les numériser et les mettre à la disposition de jeunes chercheurs. Déclarer que la Grande Guerre est une guerre globale mais en même temps que le front de l'Ouest a été décisif, pose un problème. Si l'on admet que la vision d'un front de l'Ouest omnipotent est dépassée, alors on doit favoriser et encourager une nouvelle historiographie et mettre l'accent sur de nouvelles sources, qui sont dans des langues difficiles. Le projet commémoratif et le conseil scientifique devraient encourager ce mouvement.

M. Jean-François CHANET indique que l'une des incertitudes qui guette la commémoration est liée à l'ignorance de ce que sera l'Europe au moment de la commémoration. Le conseil scientifique devrait être conscient de cette difficulté et admettre qu'une commémoration est toujours le reflet d'une actualité. Que peut faire le conseil pour anticiper la réalité future de ce que sera l'Europe en 2014 ? C'est une question qu'il conviendrait certainement de se poser.

D'autre part, la commémoration ne doit pas rester dans l'immédiateté, ni dans l'écume médiatique, sinon elle risque de passer à côté de l'essentiel. Enfin, il est difficile mais nécessaire d'articuler son calendrier avec le calendrier scolaire, car la commémoration s'inscrit en 2014, en grande partie dans le creux du calendrier scolaire.

F. GUELTON répond à S. Audoin-Rouzeau que la manifestation de Sarajevo paraît à la fois compliquée mais indispensable. Par ailleurs, il juge utile qu'une initiative soit prise en faveur d'un projet archivistique européen. Il rappelle enfin que dès le mois d'août 14, des Polonais et des Tchèques s'engagent massivement dans la Légion étrangère, sous les couleurs de la France, et meurent en Artois dès le mois d'octobre.

Mme Valérie HANNIN s'interroge, dans le souci de distinguer la partie commémorative de la partie scientifique de la commémoration, sur l'identification des messages politiques de la commémoration. Ils ne commémoreront sans doute pas le désastre ; quels éléments mettront-ils en avant ?

A. PROST lui répond que la question relève des autorités politiques, mais que le conseil scientifique peut formuler des suggestions.

J. HORNE trouve normal que la plupart de commémorations aient lieu dans un cadre national, car la Grande Guerre crée ou confirme la domination de la forme de l'Etat-nation dans l'histoire de l'Europe au XX^e siècle. Mais bien que la guerre ait une réalité mondiale et européenne, les Gouvernements vont éprouver une certaine difficulté à créer quelque chose au niveau européen. Pour les historiens, en revanche, l'histoire de la Grande Guerre s'écrit d'ores et déjà dans une autre perspective, avec la mise en œuvre d'une historiographie comparative et transnationale. Le conseil scientifique pourrait ainsi en être le vecteur pour des propositions concrètes.

J. HORNE évoque le projet CENDARI, qui prévoit sept millions d'euros mobilisés par l'Union européenne pour créer un portail pour les fonds déjà numérisés sur la Grande Guerre. Il existe en outre un projet collaboratif entre historiens de l'Europe de l'Ouest et historiens russes sur la Grande Guerre et la Révolution russe. Un travail transnational sur la Grande Guerre et la Révolution russe existe donc déjà. Une nouvelle historiographie se forme progressivement au niveau global, et pas uniquement européen. Un décalage apparaît donc entre ce qui sera fait au niveau national, local et régional et ce que les historiens prévoient au niveau transnational. Il serait intéressant d'accompagner ce mouvement en faveur d'une histoire transnationale, par anticipation de ce que sera l'histoire de la Grande Guerre après le Centenaire. A cet égard, le conseil scientifique a certainement son mot à dire et des propositions à formuler.

V. TESNIERE évoque la grande initiative « Européana 14-18 » qui représente de magnifiques réservoirs de documents qui sont ou seront numérisés. Le projet rencontre toutefois plusieurs difficultés, en particulier le manque de visibilité de l'initiative et la mauvaise qualité de l'interface de consultation. L'une des préconisations que pourrait

formuler le conseil scientifique serait de rendre effective l'appropriation de ces projets par le grand public au moment du Centenaire.

N. OFFENSTADT reste optimiste, en dépit de l'inquiétude formulée par S. AUDOIN-ROUZEAU, quant aux recherches suscitées par les commémorations. La recherche sur la Révolution française est aujourd'hui en effet en plein renouvellement, malgré le Bicentenaire.

Il n'est pas inquiet sur le rôle du conseil scientifique pour ce qui touche à la production intellectuelle et aux mécanismes de labellisation des colloques, etc. Il s'interroge en revanche sur son positionnement pour ce qui concerne les cérémonies commémoratives et leur éventuelle labellisation.

Le front de l'Est le passionne comme historien, mais il sera difficile pour le Gouvernement de consacrer des ressources importantes au front de l'Est alors que les Français voudront que l'on parle de leurs ancêtres à Verdun ou dans la Somme. Il y aura donc une certaine confrontation entre des demandes mémorielles très fortes et très ciblées, et les intérêts savants de la communauté scientifique. La question de soutenir des projets relatifs au front de l'Est ne se posera pas selon lui au niveau du conseil scientifique, car tout le monde sera disposé à les favoriser, mais il faut surtout savoir comment les valoriser, et dans quel cadre.

N. OFFENSTADT insiste sur la nécessaire vigilance du conseil scientifique dans l'appréhension des projets commémoratifs non savants. Il devrait définir son rôle en ce qui concerne de tels événements, et mieux cerner son positionnement en ce qui concerne les commémorations populaires destinées au grand public.

S. AUDOIN-ROUZEAU est tout à fait d'accord avec les propos de N. OFFENSTADT. Il a participé à la commission Jean-Jacques BECKER en 2008, dont le travail avait été d'une certaine façon interrompu par la mort de Lazare Ponticelli, et il avait observé à cette occasion combien l'intervention des historiens dans le domaine commémoratif était difficile, compromettante et finalement décevante.

I. NEUSCHWANDER pense qu'en ce qui concerne le discours politique sur la commémoration, le sempiternel « devoir de mémoire » et le « plus jamais ça » seront vraisemblablement convoqués. A cet égard, Sarajevo sera un cas d'école. Le conseil scientifique est sans doute moins là pour commémorer que pour accompagner la compréhension de l'événement, l'explication de ce qu'a été la Grande Guerre. De ce point de vue, il convient de ne pas faire l'impasse sur la Seconde Guerre mondiale ; elle avoue avoir compris réellement la Seconde Guerre mondiale après avoir visité l'Historial de Péronne. Pour la jeunesse, qui connaît mieux la Seconde Guerre mondiale, il serait utile de la remettre en perspective et d'expliquer qu'elle est en gestation dans la Première, et que le XX^e siècle a trouvé sa source dans cet événement. C'est par cette pédagogie que l'on pourra attirer l'attention de la jeunesse sur cet événement. Elle souligne enfin que le conseil scientifique est parfaitement légitime pour faire des recommandations en matière de numérisation de sources de la Grande Guerre. Toutefois, il sera difficile d'obtenir des résultats d'ici un an et demi.

J. WINTER fait remarquer qu'il convient sans doute dès maintenant de former un comité d'expert pour préparer la commémoration des deux Révolutions russes. Si Sarajevo est une question explosive, les deux révolutions russes, celle de novembre peut-être

davantage que celle de février, sont des événements encore plus importants. C'est dès à présent qu'il faut tenter de donner un éclairage scientifique, avec les experts de l'Europe de l'Est et des pays balkaniques, pour approfondir la commémoration de l'un des plus grands événements de la guerre, et sans doute du siècle, qui a totalement changé le cours de la guerre. Si l'on attend 2016, il sera sans doute trop tard.

A. PROST demande à J. ZIMET ce que proposait son rapport pour le 14 juillet 2014 et pour le 2 août.

J. ZIMET précise d'emblée que ses propositions n'ont pas été encore validées par le Gouvernement. Pour le 2 août 2014, il y a une réelle difficulté liée au traditionnel chassé-croisé sur les routes des vacances. Seuls les Maires semblent pour le moment réellement intéressés par l'hypothèse d'une commémoration de la mobilisation. Radio France a manifesté de l'intérêt, car France Bleu pourrait se faire l'écho de manifestations locales. En outre, il est envisagé d'ajouter un « S » à mobilisation afin de traiter l'événement dans un cadre européen : les mobilisations françaises, britanniques, belges, russes, allemandes, etc.

Pour le 14 juillet, il avait initialement envisagé une séquence débutant le 13 juillet, avec un concert donnant lieu à une création musicale originale, suivi d'un dîner d'Etat en présence des délégations étrangères invitées pour le défilé du 14 juillet. Le 14 juillet, tous les pays belligérants seraient invités à faire défiler une section ou une compagnie sur les Champs-Élysées pour le traditionnel défilé militaire. En outre, une création originale confiée à la compagnie Royal de Luxe avait été envisagée pour l'après-midi du 14 juillet, à Paris. A Sarajevo, l'Union européenne a accepté le principe d'une semaine de rencontres culturelles européennes organisées avec le soutien de la Ville de Sarajevo, du 21 au 28 juin. Cette semaine qui pourrait être ponctuée par une réunion des ministres de la Culture de l'Union européenne. Pour le centenaire de la bataille de la Marne, on sait que l'événement sera a priori commémoré au plus haut niveau, mais on ignore encore, naturellement, comment.

G. KRUMEICH s'interroge sur les événements du mois d'octobre, par exemple sur le souvenir de l'incendie de la cathédrale de Reims, ou du torpillage du Lusitania, en 1917 : comment parler d'une seule voix sur ces événements et sur bien d'autres au sujet desquels les opinions divergent ? A. Prost lui répond qu'on peut admettre qu'il y avait des observateurs d'artillerie dans les clochers de la cathédrale. Il y aura un débat sur cette question. Sur la bataille de Verdun, on peut tomber d'accord sur bien des points, mais pas sur la formule des « 700 000 morts de la bataille de Verdun » par exemple.

A. PROST engage ensuite la discussion sur les groupes de travail thématique du conseil dont il souhaite la création, sur leur intitulé et leur configuration générale.

O. FORCADE demande quelques heures ou quelques jours pour formuler des propositions.

Laurent VEYSSIERE demande si les groupes de travail seront responsables de la labellisation des projets culturels tels que les films documentaires ou les publications.

J. ZIMET répond que certains projets seront labellisés, sans pour autant obtenir de soutien financier. En revanche, il souligne que l'avis du conseil scientifique sur l'octroi du label à des projets culturels lui paraît nécessaire.

A. PROST est favorable à la création d'un groupe de travail qui suivrait la production éditoriale et mettrait en ligne sur le site de la Mission une notice signalétique sur les ouvrages publiés. Un groupe de travail semble également nécessaire pour examiner les projets venus des pays étrangers ou développés par des étrangers en France.

J. ZIMET signale que la Mission a déjà été sollicitée à plusieurs reprises pour participer à des conférences ou des activités organisées à l'étranger et dont les postes diplomatiques sont parfois à l'initiative, à travers le réseau des Instituts français.

François COCHET souhaite savoir si la Mission envisage une lettre d'information électronique sur le Centenaire.

J. ZIMET répond qu'elle proposera un portail de ressources numériques, avec une véritable rédaction, mais pas de lettre électronique car les internautes ne les lisent plus véritablement et leur élaboration prend un temps considérable. Ce temps sera ainsi consacré à l'animation du portail Internet.

F. COCHET s'interroge sur l'opportunité de créer un groupe chargé de faire remonter les projets locaux et régionaux vers le conseil scientifique.

J. ZIMET répond que des Comités départementaux du Centenaire (CDC) ont été constitués dans chaque département, sous l'autorité des préfets. Ils sont chargés de faire remonter les projets les plus structurants et les plus innovants.

N. OFFENSTADT estime qu'une commission chargée de travailler en lien avec le site Internet serait sans doute pertinente, afin de rendre le site réactif. Une commission chargée des labellisations serait également utile. Enfin, une commission sur la question proprement commémorative serait également pertinente à son avis, dans la mesure où le conseil scientifique sera confronté à la question des commémorations officielles.

V. TESNIERE s'interroge sur la structure du site Internet pour mesurer l'ampleur du travail qu'il demandera. Développera-t-il ses propres contenus ou se contentera-t-il de rediriger les internautes vers d'autres sites ?

J. ZIMET est favorable à la création d'un véritable portail avec des contenus présentés en interaction et en bonne intelligence avec les institutions patrimoniales responsables de ces fonds.

A. LOEZ souligne que centraliser de façon efficace l'ensemble des outils déjà disponibles est un enjeu majeur pour la Mission. Il existe déjà une myriade de choses en ligne et il serait utile de trouver un outil permettant à tous les publics de trouver facilement en ligne ce qui est déjà numérisé.

P. NIVET s'interroge sur la méthodologie des comités départementaux et de la labellisation des projets. Il souhaite savoir comment va s'organiser le circuit de la labellisation.

J. ZIMET lui répond que les préfets ont reçu pour mission d'effectuer une première sélection des projets territoriaux, avant l'été 2013. Ils effectuent cette sélection des projets les plus innovants, structurants et cohérents avec le concours des comités départementaux, avant de faire remonter leurs propositions au niveau national. C'est un système à deux étages.

R. FRANK juge nécessaire de créer une commission chargée de la réflexion sur les commémorations. Il souhaite également savoir si d'autres comités scientifiques existent, dans d'autre pays et si des relations pourraient être établies avec ces comités. Peut-être une commission internationale serait-elle utile.

A. PROST trouve indiscutablement nécessaire une commission Internet , ainsi qu'une commission chargée des productions culturelles et enfin une commission internationale.

Yves Le MANER souhaiterait que soit posée la question des programmes scolaires malgré l'absence de l'inspection générale d'histoire géographie. Il rappelle les bouleversements historiographiques évoqués par Jay WINTER et s'interroge sur l'utilité, pour le conseil scientifique, d'émettre des recommandations sur l'élaboration des programmes scolaires, qui ont encore récemment soulevé des problèmes.

A. PROST indique que l'inspection générale a rédigé une notice. Elle évoque quatre priorités : faire comprendre comment le déclenchement de la guerre a constitué un événement qui a dépassé tout ce que les contemporains avaient pu imaginer ; rendre sensible la dimension d'épreuve nationale de ce conflit dans toutes ses dimensions, militaire, civile, économique, etc. ; mettre en évidence la traduction du conflit dans la littérature, les arts, le patrimoine et le paysage ; dégager son caractère destructeur pour l'Europe, qui n'a trouvé son issue qu'après 1945 et affirmer la prise de conscience que l'Europe est un bien commun pour les différentes nations qui la composent.

Par ailleurs, il lui paraîtrait également intéressant d'envisager un colloque sur l'enseignement de la Première Guerre mondiale dans les pays européens.

A. LOEZ se demande s'il est pertinent de dissocier la question de l'Internet de celle de la diffusion des connaissances, Internet étant un simple outil.

V. TESNIERE voudrait qu'on ne confonde pas, pour le site Internet, la mise en œuvre opérationnelle et le rôle du conseil scientifique, qui sera de préconiser des moyens de diffusion ou de réagir le cas échéant.

Nicolas OFFENSTADT note que l'Internet a une temporalité spécifique, que le Centenaire va renforcer. L'outil se devra par conséquent d'être très réactif, alors que la commission pédagogique pourra inversement s'inscrire dans un temps plus long.

J. WINTER souhaiterait la création d'une commission pour la préservation des archives de la Grande Guerre, incluant les archives françaises, les archives internationales, et les archives en danger.

J. ZIMET indique que le comité de labellisation de la Mission du Centenaire souhaitera pouvoir disposer de l'expertise de différents membres du conseil scientifique.

A. MAGNIEN trouverait pertinent de créer, outre le groupe de travail sur les productions culturelles, un autre groupe chargé de contre-expertiser les projets purement commémoratifs et d'être en appui à la construction du calendrier commémoratif.

J. HORNE interroge A. PROST sur le nombre annuel de réunions du conseil.

A. PROST lui répond qu'il est raisonnable d'envisager deux à trois réunions par an.

R. CAZALS souligne une difficulté liée au fait qu'il participe déjà aux travaux d'un sous-comité scientifique d'un Comité départemental du Centenaire, dans le Tarn.

J. ZIMET indique qu'il n'y a rien de redondant entre les deux comités et que le territorial viendra naturellement à la rencontre du national et vice-versa.

V. HANNIN s'interroge sur la création d'une commission pédagogique.

A. PROST estime que l'idée d'une commission pédagogique doit être retenue. Un groupe chargé d'examiner les productions culturelles paraît également acquis.

A. LOEZ juge pertinente la proposition de Jay WINTER, consistant à travailler sur les patrimoines menacés.

V. TESNIERE voit mal que le conseil scientifique puisse prendre des responsabilités opérationnelles pour l'animation du site Internet de la Mission.

J. ZIMET souhaite que la Mission puisse s'appuyer sur certaines personnalités du conseil pour produire des contenus sur le portail. Les contributions intellectuelles (recensions, critiques, articles) seront les bienvenues.

P. NIVET fait remarquer que les cinq commissions envisagées orientent le travail du conseil scientifique vers la médiation culturelle plus que vers la production scientifique. Il lui semble nécessaire qu'une de ces commissions se centre sur la production.

N. OFFENSTADT invite à ne pas sous-estimer les demandes qui vont remonter quand le Centenaire sera lancé. Beaucoup de gens proposeront des textes, des idées, des projets. Il faudra pouvoir aider les animateurs du site Internet à sélectionner les propositions venues de l'extérieur et à juger la qualité des productions proposées.

A. PROST propose en conclusion la création de six commissions au sein du conseil scientifique : une pour le site Internet, une pour la coopération internationale, une pour les productions culturelles (médias, audiovisuel, expositions), une commission chargée des productions intellectuelles et des patrimoines, une commission chargée plus spécifiquement des commémorations et enfin une commission pédagogique .

Il remercie les membres du conseil scientifique pour leur présence et leur participation à la réflexion commune et adresse des remerciements particuliers aux membres du conseil venus de l'étranger. Il indique souhaiter que les autres réunions du conseil soient tout aussi intéressantes et lève la séance.